

j'ai preté à niagara une paire de mitasse —.j'ai repondu p<sup>r</sup> lui de 20 ff p<sup>r</sup> 10 cordes de bois

je dois outre que ce que dessus à cuillerier Le blutage de 5 minots

j'ai repondu à Courtois p<sup>r</sup> 111 ff 15 sols que goscelin et ses Camarades Lui doivent —.j'ai aussi repondu p<sup>r</sup> Les memes p<sup>r</sup> 65 ff qu'ils doivent à gibaud —.j'ai payé en son entier Lesdits goscelin et ses camarades

\* outre Les 1<sup>eres</sup> semences que Niagara a reçu de moi, j'y ai ajouté 6 minots d'avoine et 3 quart de pois

je dois Le blutage de 24 minots à cuillerier: en tout Le blutage de 57 minots

Ce 20 avril 1750 Le s<sup>r</sup> pilet à commandé au P potier 30 mefses p<sup>r</sup> sa defunte fem.; dont il n'en doit payer que 15 au mois de may 1751 —.Le P. bon m'en a Commandé 20 pour Le meme payables au meme mois et année

pour toute La farine blutée qui est 59 minots; 12 ff, moins 4 sols

Le 20 may 1750 —.j'ai commencé à faire boulanger 835 liv: de farine, 24 liv: par fournée

j'ai fini de payer la gambille. je lui ai donné à prendre sur Le s<sup>r</sup> marsac tout ce que Ledit marsac me devoit, qui faisoit La somme de 586 ff, sur quoi La gambille payera à ma decharge 400 ff à mes creanciers, après quoi il sera quitte avec moy

arretée de comte avec cuillerier 58 ff qu'il tirera du P. bon; ce 19 may 1750. il est payé

j'ai reçu du s<sup>r</sup> barte armurier au detroit La somme de 312 ff à La decharge du s<sup>r</sup> dumouchel forgeron, à qui Ledit barte devoit Laditte somme et au dela, pour la maison du fort que je lui ai vendu L'an passé 1749